

■ RÉGLEMENT COMMUN AUX 4 EPREUVES ■

La Journée VTT du CHARDON se déroule sous forme d'un **RAID**, épreuve ouverte à tous pour trouver son plaisir suivant son âge, sa catégorie, sa forme et son niveau de préparation.

Elle est organisée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme avec l'aide de la ville de Blénod les Pont-à-Mousson, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil de Pays du Val de Lorraine, des communes traversées, de l'Office National des Forêts et des Chasseurs du Département 54.

Sous le patronage de l'Est Républicain et grâce à l'aide de nos partenaires annonceurs.

ASSISTANCE

Assurée le long de l'épreuve par la Protection Civile, le service médical. Liaisons portables des signaleurs entre les points de sécurité.

Des ravitaillements d'appoint, alimentation à base de sucres rapidement assimilables et produits énergétiques, ainsi qu'en boissons, seront placés sur l'itinéraire, de St-Jean sur les hauteurs de Norroy-lès-P-A-M et le plateau de l'Avant-Garde à Pompey, exclusivement pour le Raid.

DÉROULEMENT

Le parcours sera entièrement fleché. Les tandems mixtes (Homme-Dame) auront leur classement dans la catégorie J.

REMISE DES DOSSARDS

Toutes les plaques de cadre et documents seront à retirer sur place dès le vendredi 5 de 14^h à 18^h30, le samedi 6 de 10^h à 18^h et le dimanche 7 septembre le matin. Rédigez correctement votre adresse sur le bulletin d'engagement sans oublier votre date de naissance et le choix de l'épreuve.

Plaques de type informatique sur fiche de route à garder sur vous et à faire pointer dimanche avant votre départ. Fiche de route à faire pointer aux différents contrôles de passages.

- Absence d'un contrôle : 1 heure de pénalité.
- Perte de la fiche de route : hors course.

ARRIVÉE ET POINTAGE

Centre Michel Bertelle. Point lavage vélos (selon autorisation préfectorale : cause sécheresse) Vestiaires et douches : Centre Michel Bertelle / salle polyvalente.

REPAS PASTA-PARTY

à tous les concurrents. Vous pouvez réserver des repas supplémentaires pour votre famille ou vos amis. Coût : 5€. Voir bulletin engagement.

ENGAGEMENT

Conditions particulières aux agents SNCF

A faire parvenir avant le 4 septembre 08.

Par courrier :
CO BLEND CYCLISME
272 ter, avenue Victor Claude
54700 Blénod les Pont-à-Mousson

Les inscriptions pourront être faites le samedi 8 sur place de 14^h à 18^h.

Soyez nombreux à venir participer à cette grande fête du vélo, du sport et de la nature.

Vous êtes 1350 en 2007... à réussir l'Exploit grandeur nature.

Aucun engagement ne sera remboursé :

- en cas de mauvais temps
- sans le certificat médical
- décision Préfectorale (battues ou autres...)

Parlez-en à vos amis... Plus nous serons, plus la fête sera géante !



REMISE DES PRIX

15^h00 : Centre Michel Bertelle. VTT, des billets de train aller-retour Nancy-Paris TGV Est, envol en mongolfière et de nombreux autres lots seront tirés au sort entre les concurrents ayant terminé l'épreuve et présents à la remise des prix.

Journal l'Est Républicain avec reportage envoyé à tous.

Les diplômes seront à disposition ce même jour.

L'inscription du règlement implique que le détenteur souscrit à l'organisation du 17-VTT du Chardon pour qu'elle soit mise en œuvre (prix des services offerts à 10000€ pour sa promotion et sa diffusion d'usage sous réserve des formes. Si possible, note que nous déclinons à votre égard toute responsabilité en cas d'accident).

IMPORTANT :
Chaque participant est tenu de respecter le Code de la Route et de se comporter courtoisement avec tous les autres utilisateurs de la Nature et engage sa propre responsabilité en cas d'infraction ou d'accident.



■ MIXTE + TANDEM ■

■ 54 km de découverte... ■

Par les sentiers et chemins des environs de Blénod les Pont-à-Mousson pour s'évader du quotidien et pédaler ensemble, chacun à son rythme, suivant sa forme et son âge.

DEPART

Rassemblement et pointage obligatoire du dossier informatique à partir de 9^h30, Centre Michel Bertelle.

Pointage : à 9^h30

Départ : à 10^h00

ENGAGEMENT

- 25€ par concurrent.
- 22€ par concurrent licenciés toute Fédération.

Joindre une photocopie de la licence. Les non-licenciés doivent être en possession d'un certificat médical de non contre-indication datant de moins de 3 mois.

CATÉGORIES

Un chronométrage individuel sera établi.

8 catégories sont prévues :

- A Dames 15 à 17 ans,
- B Dames 18 à 34 ans,
- C Dames 35 ans et plus,
- D Hommes 18 à 24 ans,
- E Hommes 25 à 34 ans,
- F Hommes 35 à 44 ans,
- G Hommes 45 à 54 ans,
- H Hommes 55 ans et plus,
- I Hommes 15 à 17 ans,
- J Tandem dès 15 ans.

ASSISTANCE

RAVITAILLEMENT : vers les kilomètres 20 et 36. Repas PASTA-PARTY à l'arrivée à tous les concurrents inscrits.

Si temps caniculaire : point d'eau supplémentaire.

L'obtention des diplômes sera effectué selon le barème suivant :

Temps inférieur	Or	Argent	Bronze
A	3'45	4'00	4'45
B	3'20	4'00	4'45
C	3'30	4'15	4'45
D	2'45	3'45	4'45
E	2'45	3'45	4'45
F	3'00	4'00	4'45
G	3'45	4'10	4'45
H	3'45	4'30	4'45
I	3'20	4'00	4'45
J	3'45	4'10	4'45



■ Parcours de 90 km sur le Val de Lorraine ■

L'Aventure grandeur nature

Pour aller jusqu'au bout et dépasser ses limites, la compétition pure et dure... en pleine nature. 90 km entièrement flechés et balisés.

DEPART

Rassemblement et pointage du dossier informatique à partir de 7^h30. Départ : 8^h!

ASSISTANCE

Chaque participant est tenu de respecter le Code de la Route et de se comporter courtoisement avec tous les autres utilisateurs de la Nature.

- Pénalités :
- 1) absence de 1 contrôle : 1 heure.
 - 2) absence de 2 contrôles : hors course.

ENGAGEMENT

Limité à 250 concurrents.

- 22€ licencié Toute Fédération
- 25€ non licencié en possession d'un certificat médical.

L'obtention des diplômes du CHARDON D'OR - LE RAID se fera d'après les barèmes suivants :

- Diplôme d'Or : moins de 4^h40.
- Diplôme d'Argent : moins de 5^h40
- Diplôme de Bronze : moins de 7^h

Tous les concurrents du RAID terminant dans les délais recevront à l'arrivée la Médaille du Chardon d'Or.

Réalisation de tous documents imprimés

Atelier Lorrain

B.P. 43
83, rue de Metz
54390 FROUARD

Tél. : 03 83 49 19 47
Fax : 03 83 49 13 69
contact@atelier-lorrain.fr

SUPERMARCHÉS

MATCH

Rue du Pré Latour - PONT-A-MOUSSON
Tél. : 03 83 87 80 29

■ 54 km de sentiers dans les environs de Blénod les Pont-à-Mousson ■

DÉROULEMENT

Par équipe de la même société.

Minimum 4 personnes, maximum 6.

Une entreprise peut engager autant d'équipes qu'elle le souhaite.

Le temps de chaque équipe sera pris sur le 4^{ème} coéquipier.

Il faut donc mettre en œuvre une stratégie collective pour mener le mieux possible le quatrième homme et gérer la progression d'ensemble de l'équipe.

45 équipes Entreprises (38 sociétés) ont participé en 2007.

Cette épreuve servira de classement pour le final du challenge USCF SNCF.

DEPART

Rassemblement et pointage obligatoire du dossier informatique à partir de 8^h30, Centre Michel Bertelle.

Départ : 9^h.

ENGAGEMENT

- 22€ licencié FFC (joindre photocopie de la licence)
- 25€ non-licencié.

Les non-licenciés doivent être en possession d'un certificat de moins de 3 mois de non contre-indication.

DIPLÔMES

Ils pourront être retirés ce même jour. Diplôme suivant le temps réalisé par l'équipe :

- Diplôme d'Or : moins de 3^h

- Diplôme d'Argent : moins de 4^h30
- Diplôme de Bronze : moins de 5^h30

Si vous habitez loin d'un poste de vente

Recevez très tôt chaque matin

L'EST REPUBLICAIN

Sans frais supplémentaires par PORTEUR SPECIAL

Lundi 0.800.11.27.84 (hors frais)
Tous les jours 0.800.25.00.19



PARCOURS RAID ■

PARCOURS EVASION / ENTREPRISES ■

montée ↗

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE